

Rapport d'activité et de gestion 2011

18 juin 2012

Association Le Carré Magique



LE FESTIVAL GARE AU GORILLE • 16 – 19 MAI 2011 • Pôle Phoenix, Pleumeur-Bodou

Sommaire

Introduction

page 2

Les grands repères de l'activité de l'association

page 4

Documents annexes

Compte de résultat analytique 2010 – Années 2007, 2008, 2009 & 2010

Introduction

Ce rapport d'activité dresse le bilan d'une année 2011 particulièrement intense, marquée par deux événements, l'un public, la seconde édition du festival **Gare au Gorille**, fin mai-début juin, le second plus institutionnel, avec la labellisation officielle du Carré Magique en qualité de **Pôle national des arts du cirque en Bretagne**.

Le premier a conclu de formidable manière la saison 2010/2011 ; succès public qui a trouvé écho à l'automne avec une campagne d'abonnements qui a entraîné une adhésion optimale du public : 1 940 abonnés, soit un seuil encore jamais atteint par l'établissement.

Le second valide les choix historiques du Carré Magique, à savoir l'intérêt porté dès l'année 1995 pour les arts du cirque, le statut de scène conventionnée avec un premier contrat pluriannuel d'objectifs signé en 2001, l'année des arts du cirque initiée par le ministère de la Culture, la reconnaissance du Carré Magique en qualité de Pôle cirque, la création de l'association « Territoires de cirque » ici dans le Trégor, en 2004, et enfin la labellisation issue des conclusions des Entretiens de Valois (en 2008) avec en parallèle, un quatrième contrat d'objectifs signés par les partenaires institutionnels : Lannion-Trégor Agglomération, la Drac Bretagne, le Département des Côtes d'Armor et la Région Bretagne.

Ce qui signifie aujourd'hui que le Carré Magique, association qui agit dans un cadre de « Mission de service public », voit son action reconnue, confortée par les partenaires publics et soutenue par les publics.

Pour autant, chaque année, chaque saison artistique, chaque choix d'accompagnement de tel ou tel artiste ou compagnie, est une nouvelle aventure, sans garantie aucune ; le spectacle vivant demeure irréductible et c'est tant mieux. Chaque spectacle, chaque représentation est unique, c'est l'esprit de la création, il nous appartient d'être toujours en alerte, de ne jamais perdre de vue que nous travaillons pour un territoire qui évolue également : de nouvelles salles de spectacles, de nouvelles pratiques, ...

L'histoire du Carré Magique se réinvente chaque année ; ce rapport d'activité l'atteste ; il est toujours difficile d'effectuer des comparaisons d'une année sur l'autre tant les choix varient, tant les capacités des salles, des chapiteaux évoluent.

Il n'en demeure pas moins que les grands équilibres en termes de budget et d'activité se retrouvent d'une année à l'autre. C'est pourquoi, les comptes analytiques mettent en regard les cinq derniers exercices afin de pouvoir ainsi prendre la mesure des évolutions. Analyser également comment les objectifs énoncés dans les conventions (aujourd'hui, nous sommes engagés dans un cycle de trois années : 2011, 2012, 2013) sont tenus ou subissent des variations qu'ils convient bien sûr d'observer attentivement.

Agir en acteur – aménageur culturel du territoire, mais aussi agir en acteur économique car le Carré Magique contribue de plain pied à l'attractivité du Trégor tout au long de l'année. Renforcer nos liens avec le monde économique, associatif, conserver un désir d'ouverture au-delà de nos murs, il est vrai que le cirque favorise cet enjeu notamment grâce aux chapiteaux, ou aux formes adaptées à l'espace public. Et aussi agir à l'échelle régionale et dans un cadre inter-régional, tels sont déjà les grands chantiers actuels, mais plus encore ceux de demain car il nous faut agir et réagir avec de plus en plus de rapidité, de souplesse, et toujours se remettre en question, faire preuve d'imagination dans un contexte budgétaire extrêmement tendu. Ce délicat exercice d'équilibre se complexifie chaque année (l'histoire du Carré Magique le prouve) et nous sommes en permanence sur le fil. Ce qui nous anime est effectivement ce souhait d'offrir le meilleur, de tenir cette ligne où l'originalité le dispute à l'audace, de prendre des risques et d'écrire une histoire

vivante, mouvante, toujours en mouvement pour et avec nos publics. Le Carré Magique est une « Maison de caractère », ne l'oublions pas...

Ce document, accompagné de ses annexes budgétaires et statistiques, en est le reflet « en chiffres ».

Un dossier complet est consultable par les membres de l'association, sur simple demande auprès de l'administratrice du Carré Magique. Il en est de même pour les comptes associatifs dûment certifiés par le Commissaire aux comptes et validés par l'assemblée générale. Ce dossier est par ailleurs transmis à l'ensemble des partenaires institutionnels, financeurs de l'association : **Lannion-Trégor Agglomération**, la **Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne**, le **Département des Côtes d'Armor**, la **Région Bretagne**.

L'État, c'est-à-dire le ministère de la Culture et de la Communication – Direction générale de la Création artistique (DGCA), est également l'un des destinataires de ce rapport au titre de l'activité « Cirque ».

Les grands repères de l'activité de l'association en 2011

Cette année ouvre un nouveau cycle de trois années dont les enjeux tiennent compte du bilan réalisé à l'issue de la précédente convention.

Les axes majeurs demeurent à l'identique :

Soutien à la création : **coproductions** & **résidences artistiques** ; les arts du cirque y occupent la place centrale ; un cahier des charges est énoncé pour les accueils en résidence afin de les structurer au plus juste des besoins.

Diffusion artistique : la **saison d'octobre à juin** en est le maillon fort (entre 25 / 28 spectacles reflète de la diversité des genres et des formes artistiques pour un total de 54 à 64 représentations) ; saison pluridisciplinaire dont le cirque encore constitue le cœur. Vient ensuite le **festival Gare au Gorille** que nous avons imaginé annuel (entre 10 & 12 spectacles pour une trentaine de représentations en moyenne). Enfin, une **programmation itinérante**, hors les murs, sous chapiteaux, de formes courtes, légères également, afin de travailler en symbiose avec les autres acteurs culturels de la Région.

Action artistique et culturelle : les arts du cirque en sont le pivot, car ils touchent aussi bien les écoles primaires, les collèges, les lycées que les professionnels (artistes et écoles de cirque de loisir) ; un ensemble de dispositifs sont mis en œuvre avec de nombreux partenaires, de l'éducation nationale au monde hospitalier, associatif, ... En parallèle, le Carré Magique dispose d'un centre documentaire sur les arts du cirque où les ouvrages, DVDs, peuvent être consultés sur place ou empruntés.

Enfin, la **politique tarifaire** demeure incitative (pour information, les tarifs sont stables depuis 2007).

En terme d'activité, le temps fort, mobilisateur des moyens et des équipes, a été en 2011 le festival de cirque et autres féeries, **Gare au Gorille**, dont la seconde édition s'est tenue du 25 mai au 4 juin :

15 spectacles (7 payants et 8 gratuits) auxquels il faut ajouter une animation « Jeux bretons » ouverte à tous sur le site de Pleumeur-Bodou, pour un total de **55 représentations** (34 payantes et 21 gratuites). 4 630 entrées payantes, 9 520 personnes présentes sur et hors site (cf. les représentations de **Circ'Ombelico** au port de Locquémeau et à Trélévern ; les **Gandini Juggling** à Trégastel, Perros-Guirec).

Un taux de remplissage moyen de **78,5 %** ; cinq spectacles ont atteint entre 90 et 100 % de spectateurs et deux entre 13 et 35 % seulement. Ces deux spectacles n'ont pas rencontré leur public, une explication à ce constat, leur programmation hors du site (même si Le Sémaphore est situé à Trébeurden, non loin de Pleumeur-Bodou), le public a en quelque sorte « refusé » cette formule, privilégiant les spectacles sous chapiteau, en caravane, ou en plein air. L'édition 2011 a joui d'une météo extrêmement favorable ce qui a aussi contribué à son succès.

Sur le plan budgétaire, l'année 2011 s'est inscrite dans la continuité de la précédente, les partenaires publics ayant confirmé leurs engagements initiaux, nous regretterons toutefois que le Département des Côtes d'Armor n'ait pu revenir sur le seuil de subventionnement de l'année 2009, à savoir 180 000 €. Les deux années 2010 et 2011 auront donc été en retrait de 20 000 € chaque exercice pour cette collectivité.

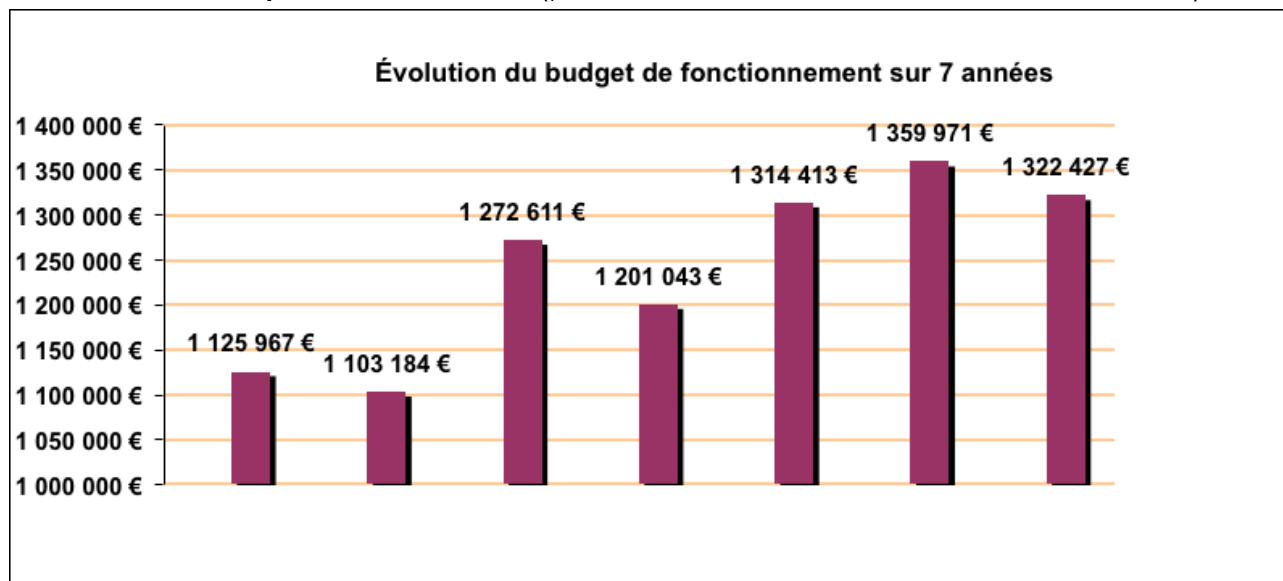
Ceci étant, le budget de fonctionnement du Carré Magique aura connu en 2011 une certaine forme de stabilité (en baisse par rapport à 2010, mais cette année-là était programmé le Cirque

Plume, pesant de manière conséquente sur le budget), voire une progression par rapport à 2009, année de festival également.

Le total des produits d'exploitation (hors apports en nature de Lannion-Trégor Agglomération) a été de : **1 322 427 €** (contre 1 346 791 € en 2010)

Le total des charges s'est élevé à : **1 320 943 €** (contre 1 359 971 € en 2010)

Le résultat est donc positif de : 1 484,15 € (pour mémoire, en 2011, le déficit était de 13 180 €).



Nous constatons que depuis 2005 les variations budgétaires correspondent toujours à un événement :

2007, la programmation des Arts Sauts ; **2009**, la première édition du festival Gare au Gorille ; **2010**, l'accueil de *L'Atelier du Peintre du Cirque Plume* ; **2011**, la seconde édition du festival, plus conséquente, d'où une progression du budget de fonctionnement par rapport à l'exercice 2009.

Si nous analysons plus précisément cet exercice 2011 en s'appuyant sur le compte de résultat analytique et en comparant les cinq dernières années (voir document annexe), les grandes lignes sont les suivantes :

Des charges de structure stables en pourcentage du budget (autour de 43,7 % ; le même pourcentage en 2008, 43,2 % en 2009 ; 43,9 % en 2010) : **576 800 €** contre 597 177 € en 2010.

Les frais fixes de fonctionnement s'élèvent à **113 419 €** contre 109 077 € en 2010. Il faut ici rappeler l'extrême attention de l'équipe permanente pour éviter que ce poste ne progresse alors même que les coûts de l'énergie par exemple, sont en constante hausse.

Le second poste significatif, les charges de personnel, conserve également une stabilité en pourcentage du budget [autour de 34,5 % cette année contre 34,6 % l'année passée, 34,4 % en 2009, 34,2 % en 2008] même s'il subit des variations en montant : **455 869 €** en 2011, **471 108 €** en 2010, **452 222 €** en 2009, **408 298 €** en 2008 et **401 133 €** en 2007.

Ces variations s'expliquent par la création d'un poste de relations publiques en 2009, année où Francis Goeller a été également intégré en terme de lecture analytique au personnel permanent ; en 2010, le départ en retraite de Solange Grégam ne se lit pas dans le budget de cette année-là car les indemnités ont couru jusqu'en décembre. Par contre en 2011, ce poste non remplacé se vérifie en creux dans le total de la masse salariale en retrait par rapport à l'exercice précédent.

En ce qui concerne les produits, la stabilité est aussi de mise : 72 % du budget en 2011 contre 67,5 % en 2010, 72,9 % en 2009, 75 % en 2008.

Les **subventions** (pour complément de prix) progressent a minima :

L'**État** demeure stable dans ses engagements (170 000 € en 2010 auxquels s'ajoutent les 15 000 € d'aide à la résidence circassienne) en 2011 à la seule différence que cette année les deux lignes ont fusionné, d'où l'effet de progression du total des subventions (voir détail « Produits de structure »).

Le **Département des Côtes d'Armor** conserve la même hauteur de financement en 2010 et 2011 : 160 000 €.

La **Région Bretagne** s'est quant à elle engagée à faire évoluer son aide de 5 000 € chaque année durant les trois années couvertes par la convention : soit 85 000 € en 2011 (contre 80 000 € en 2008, 2009, 2010).

L'**Agglomération**, fidèle à sa stratégie d'accompagnement de la structure tant sur le plan du fonctionnement que de l'investissement, a augmenté son apport en 2011 de 10 000 € pour un total de 510 000 € contre 500 000 € en 2010. En sus, une aide exceptionnelle a été allouée au festival, soit 10 000 €.

Au final, les subventions connaissent en valeur une hausse objective de 4 %.

La ligne « **Aide à l'emploi** » subit une chute de 3 335 € en raison de la vacance du poste de relations publiques durant quelque mois, le temps du remplacement de la titulaire d'alors. En 2012, nous retrouverons le seuil de 16 000 €.

Pour les « **Autres Produits** », le fait notoire est la somme de 7 093 € qui correspond à des produits exceptionnels issus de reprises sur les droits d'auteurs de provisions effectuées depuis plusieurs années. Ces droits, en définitive n'existant pas, quand bien même ce dossier demeure sensible dans la mesure où nous recevons parfois deux à trois ans plus tard, des factures pour des spectacles pour lesquels a priori les conditions étaient claires. Aussi, chaque année, nous provisionnons des sommes afin d'éviter des désagréments auxquels nous n'échappons pas toujours, malheureusement.

En 2011, le solde disponible pour l'activité s'élève donc à 375 297 €, un solde cohérent au regard des années antérieures, en légère progression si l'on se réfère à 2009 (année structurellement proche) où il était de 367 906 €.

Les produits et charges de saison représentent trois sous-chapitres : le **bar du théâtre**, le **personnel d'accueil** (vacataires de saison, étudiants salariés pour la totalité), la **communication annuelle**.

Pour cette ligne, le budget annuel demeure stable :

45 731 € en 2011 contre 43 426 € en 2010, 46 982 € en 2009. Soit en pourcentage autour de 3,46 % du budget global de fonctionnement.

L'**activité « Bar et petite restauration »** a connu une belle croissance en 2011 : 16 823 € de chiffre d'affaire contre 8 322 € en 2010. Évolution due au festival et à la place croissante de cet espace dans la vie du Carré Magique, les soirs de spectacle, même si ce budget demeurera « marginal » ; aujourd'hui, il représente 1,27 % des produits d'exploitation, le double des années passées.

Le dernier ensemble représente des charges de personnel ; en 2011, nous avons voulu faire évoluer l'accueil ; d'où le doublement du budget alloué à ce poste (8 617 € en 2011 contre 3 995 € l'an passé), mais le résultat s'avère insatisfaisant, il est vrai que les spectateurs du Carré Magique trouvent sans difficulté aucune leur place en salle même s'ils ne sont pas des habitués. Nous

devrions revoir le fonctionnement de notre accueil en salle à l'automne 2012, à l'occasion de l'ouverture de la nouvelle saison.

Ainsi la capacité artistique de l'établissement s'élève à 329 790 € en 2011, montant en hausse par rapport à 2010, mais quasi stationnaire par rapport à 2009, 2008 et 2007.

L'activité au sein du Carré Magique se décompose donc en trois postes :

L'accueil ou saison artistique (de septembre-octobre à mai-juin) ;

L'activité de Production (les apports en coproduction, les résidences et les productions déléguées) ;

Les activités complémentaires (actions éducatives & coréalizations associatives ou prestations de service)

L'activité d'accueil est bien évidemment le grand poste budgétaire, il concentre en 2011 44 % des charges d'exploitation (45,2 % en 2010, 43,8 % en 2009, 44,1 % en 2008).

Soit un total toutes charges comprises, incluant les frais de cessions, frais annexes, locations techniques, personnel intermittent, droits d'auteurs, ..., de : 581 103 € contre 614 697 € en 2010.

À l'intérieur de ce chapitre, le festival **Gare au Gorille** a pesé autour de 188 000 € (hors communication) en 2011 contre 119 700 € en 2009.

En face, deux lignes de produits : les **recettes de billetterie et d'abonnements** (les Pass' saisons) et les **subventions fléchées** constituées de l'aide de l'Office national de Diffusion Artistique qui prend en charge une partie du déficit selon la nature du spectacle, privilégiant les séries et les formes contemporaines, et la subvention spécifique de Lannion-Trégor Agglomération pour le spectacle du mois de décembre à l'adresse des jeunes des écoles primaires publiques et privées du territoire communautaire (soit une aide TTC de 26 000 €).

En 2011, la billetterie a représenté 19,97 % des produits d'exploitation, soit 264 100 €, contre un total de 344 759 € en 2010 ou 25,6 % des produits (année du cirque Plume, rappelons-le). En 2009, la billetterie représentait 18,9 % des produits, soit 242 498 €.

À noter, la progression des aides de l'Onda en 2011, 8 327 € contre 3 379 € en 2010.

La partie **Production** enregistre un léger repli en 2011 (4,3 % des charges d'exploitation contre 5,2 % en 2010) : 57 014 € contre 70 367 € en 2010. Il n'y a pas eu non plus de spectacles en tournée, directement gérés par le Carré Magique.

Pour les activités complémentaires, il convient de noter la croissance significative des actions éducatives : 42 581 € (soit 3,22 % des charges d'exploitation) contre 25 06 € en 2010. Cette progression s'explique par l'ouverture du second niveau de l'option cirque au lycée Savina de Tréguier ; après une classe de seconde, la première et, à l'automne 2012, le niveau terminale complètera le dispositif. Les actions menées avec le secteur hospitalier se sont également amplifiées. D'où cette progression très positive ; en regard, les recettes connaissent aussi une croissance : 48 193 € contre 29 500 € en 2010.

L'architecture budgétaire de l'Activité (100 %) se résume ainsi :

ACCUEIL : 85,2 % (86,5 % en 2010)

PRODUCTION : 8,4 % (9,9 % en 2010)

ACTIONS ÉDUCATIVES & autres : 6,4 % (3,6 % en 2010)

Le total du budget d'Activité représente en valeur : 681 813 € inférieur à l'an passé et à 2009 ; **il représente 51,6 % du budget global de l'établissement**, ce qui constitue un ratio tout à fait favorable (52,3 % en 2010 ; 52,5 % en 2009 ; 51,3 % en 2008 ; 54,8 % en 2007).

Mais ce budget demeure extrêmement fragile, son équilibre est constamment susceptible d'être remis en cause, et nous mesurons combien il est difficile de se projeter dans l'avenir. Toutefois, l'ossature du fonctionnement mise en perspective sur cinq années permet de tirer des conclusions quant aux évolutions à venir :

L'ouverture en 2013 d'un studio de répétitions ouvre de nouveaux champs, mais s'il ne bénéficie pas de financements complémentaires et dédiés, il obligera à reconsidérer nos budgets et immédiatement se pose la question d'alterner une année festival avec une année où une attention particulière sera portée aux résidences artistiques.

L'effet peut être doublement positif : un festival plus musclé, mieux préparé et une année où l'expérimentation, les formats courts, la recherche permettent des programmations hors les murs variées. Enfin, ce rythme préserve aussi les forces vives du Carré Magique, ce qui est essentiel.

Il est également impératif de revoir l'équilibre du fonctionnement en interne, l'équipe permanente étant trop réduite au regard de l'activité déployée. Il n'y a plus d'espace pour la réflexion, la prospective et le travail de maillage territorial pour la diffusion et la production circassienne ; il convient de revoir cette perspective d'une équipe renforcée à l'horizon début 2013.

Le budget bien évidemment s'en trouvera transformé, mais parions que de nouveaux espaces d'investigation s'ouvriront et nous gagnerons aussi à travailler en synergie avec les autres opérateurs, dans la continuité et non plus de manière sporadique, même si les partenariats au long cours existent déjà avec les scènes territoriales « cirque » de Bretagne, mais aussi les grandes scènes, les festivals (Mettre en Scène, Les Tombées de la Nuit, ...) et au sein des réseaux « Arts du cirque ». Mais les artistes, les compagnies, aujourd'hui plus que jamais vulnérables, demandent une attention accrue ; aussi le Carré Magique se doit d'être encore plus présent, plus pertinent, encore plus imaginaire, au service des publics, avec les artistes.

